



Convention sur la diversité biologique



Réf.: SCBD/SEL/OJ/GD/72273

4 juin 2010

NOTIFICATION¹

Consultations informelles avec les Co-présidents de la session de reprise de la Neuvième réunion du Groupe de travail spécial à composition non-limitée sur l'accès et le partage des avantages, et consultations régionales, 8-9 Juillet 2010, Montréal, Canada

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer que les Co-présidents du Groupe de travail spécial à composition non-limitée sur l'accès et le partage des avantages (WG ABS), M. Fernando Casas de la Colombie et M. Timothy Hodges du Canada, tiendront des consultations informelles avant la tenue de la session de reprise de la neuvième réunion du Groupe de travail. Les consultations informelles ainsi que la session de reprise de la neuvième réunion du Groupe de travail auront lieu aux installations conférencières de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal, au Canada. De plus, des dispositions ont été prises pour des consultations régionales et interrégionales.

Consultations informelles avec les Co-présidents

Les Co-présidents tiendront des consultations informelles à composition non-limitée pour toutes les délégations et parties prenantes intéressées, de 10:00 a.m. à 12:00 p.m. le vendredi 9 juillet, au Centre de conférence de l'OACI.

De plus, les Co-présidents seront disponibles pour des consultations avec des délégations individuelles ou des représentants de groupes régionaux ou autres, ainsi que des parties prenantes, de 10:00 a.m. à 1:00 p.m. et de 3:00 p.m. à 6:00 p.m. le jeudi 8 juillet. Les consultations avec les délégations individuelles auront lieu au bureau des Co-présidents, également situé dans la Centre de conférence de l'OACI. Les délégations désirant rencontrer les Co-présidents sur une base individuelle sont priées de bien vouloir informer le Secrétariat à leur plus prompte convenance afin de prendre les dispositions nécessaires.

Consultations régionales et interrégionales

En accord avec la décision IX/12, paragraphe 5, des dispositions ont été prises pour la tenue de consultations régionales et interrégionales de 10:00 a.m. à 1:00 p.m. et de 3:00 p.m. à 6:00 p.m. le 8 juillet, et de 3:00 p.m. à 6:00 p.m. le 9 juillet. L'information relative aux salles de conférence pour les groupes régionaux sera disponible sur place.

Je vous prie d'agrérer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

Aux Points focaux nationaux CBD et ABS, organisations internationales, organisations communautaires autochtones et locales, et parties prenantes

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.